NOTE D'INFORMATION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la réglementation, de la recherche et de la coordination des contrôles
Bureau de la recherche et des laboratoires d'analyse

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 Paris Cedex 15

Suivi par : Estelle LOUKIADIS
Tél : 01 49 55 81 49
Fax : 01 49 55 59 48
Réf. Interne : SDRRCC/BQCC/08/0310

NOTE DE SERVICE

DGAL/SDRRCC/N2008-8154

Date: 27 juin 2008

Classement: OTA432 et OTA38

Date de mise en application : 1er Février 2009
Confidentialité: tout public
Annule et remplace: Note de service DGAL/SDSPA/N99-8057
Note de service DGAL/SDSPA/N99-8058
Date limite de réponse: -
Nombre d'annexe : 0

Objet : Nouvelle méthode de dosage des avermectines et de la moxidectine dans le foie par chromatographie liquide haute performance. Cette méthode sera à mettre en oeuvre pour les analyses des plans 2009 et remplacera donc à partir du 1er Février 2009 l'actuelle méthode d'analyse des avermectines et de la moxidectine dans le foie référencée dans l'annexe 2 de la note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8288.

Bases juridiques: DIRECTIVE 96/23/CE du Conseil, du 29 avril 1996, relative aux mesures de contrôle à mettre en oeuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits.

Résumé : La présente note de service référence les méthodes de dépistage et de confirmation des avermectines et de la moxidectine dans le foie à mettre en oeuvre pour les analyses des plans 2009 à partir du 1er février 2009.

Mots-cles : Méthode officielle d'analyse – plan de surveillance – plan de contrôle – laboratoire – avermectine - moxidectine- foie.

Destinataires	
Pour exécution : - Préfets - Directeurs départementaux des services vétérinaires - Vétérinaires responsables des postes d'inspection frontaliers - AFSSA – LERMVD - Fougères - Laboratoires vétérinaires départementaux	Pour information : - Brigade nationale d'enquête vétérinaires et phytosanitaires - Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires - Directeur de l'INFOMA - DGCCRF - COFRAC

J’ai l’honneur de vous faire parvenir les références de la nouvelle méthode de dépistage et confirmation pour l'analyse des avermectines et de la moxidectine dans le foie par chromatographie liquide haute performance.

Méthode	**Anciennes références jusqu'au 31 Janvier 2009**	**Nouvelles références à partir du 1er Février 2009**
Méthode de dépistage et confirmation pour l'analyse des avermectines et de la moxidectine dans le foie	- Méthode LMV/98/02 (dépistage) - Méthode LMV/98/03 – version 1 (confirmation)	- Méthode LMV/98/03 – version 2 (dépistage et confirmation)

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour le contrôle des médicaments vétérinaires (Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Laboratoire d'études et de recherche sur les médicaments vétérinaires et les désinfectants – AFSSA LERMVD, site de Fougères).

Le protocole opératoire de cette méthode est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés à cette fin par le ministère chargé de l'agriculture, pour mise en œuvre, ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux des services vétérinaires.

Cette méthode de dépistage et confirmation pour l'analyse des avermectines et de la moxidectine dans le foie sera obligatoire pour les analyses des plans 2009 et remplacera donc à partir du 1er Février 2009 l'actuelle méthode d'analyse des avermectines et de la moxidectine dans le foie référencée dans l'annexe 2 de la note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8288.

Cette information est délivrée à l'avance pour faciliter l'organisation des laboratoires.

La sous-directrice de la réglementation,
de la recherche et de la coordination des contrôles

Sophie Bouyer